

ENCOMBRANTS

CHAQUE PREMIER MARDI DU MOIS

à l'endroit des ordures ménagères

Oui

Max. 2m³ par ménage



Non



Non



A RAPPORTER
AU MAGASIN



Qu'est ce qu'un encombrant :

Les encombrants sont des objets volumineux de plus de 60cm. Ils sont souvent composés de plusieurs matériaux comme du bois, du métal, du plastique, etc.

vieux meubles | canapés | matelas | tapis | ustensiles de cuisine | accessoires de décoration | autres gros objets qui ne peut être jetés avec les ordures ménagères.

N'est pas considéré comme un encombrant :

Objet petit pouvant être mis aux ordures ménagères

Gravats (pots en terre, béton etc), Matériel électronique, Déchets toxiques (restes de produits ou peinture) ceux-ci doivent être rapportés dans un ESREC

Pour les objets en bon état : penser aux œuvres caritatives

Donner... mieux que jeter !

La collecte et l'élimination des déchets coûtent de plus en plus cher aux communes. Ne jetez pas des objets encore en bon état... Il existe plusieurs solutions pour donner une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus.

Le site www.keepinuse.ch grâce auquel vous pouvez simplement donner les objets dont vous n'avez plus l'utilité.

Les associations caritatives chez qui vous pouvez déposer vos affaires, ou qui collectent vos objets les plus encombrants sur appel.

Emmaus : 022 342 39 59

Caritas: 022 884 99 99

Armée du Salut : 0848 276 254

Vous pouvez les revendre grâce à des sites tels que www.ricardo.ch ou www.anibis.ch